

Plan of Subdivision Proposal Summary

Owner: March and Main Developments Inc.,
591-595 March Road Developments Inc.

File N°: D07-16-23-0020

Comments due date: March 28, 2024

Applicant: Novatech

Development Review Planner: Stream Shen

Applicant Address: 240 Michael Cowpland
Drive, Ottawa, ON

Ward: Ward 4 - Kanata North

Applicant E-mail: j.ireland@novatech-eng.com

Ward Councillor: Cathy Curry

Applicant Phone Number: 613-254-9643

Site Location

555, 591, 595, and 603 March Road.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Plan of Subdivision application to permit the development of a mixed-use community consisting of office, residential and mixed-use buildings, a modified grid network of public and private streets, and a park.

Proposal Details

The subject site is located at the southwest corner of March Road and Terry Fox Drive, in the Kanata North Economic District. It is composed of four properties – 555, 591, 595, and 603 March Road – with a total combined area of approximately 5.56 hectares. There are currently three buildings on the subject lands: a single-storey commercial building at 555 March Road, a single-storey strip mall at 591 March Road, and a two storey office building at 603 March Road. 595 March Road is currently vacant. The existing buildings on the site will be demolished to allow for the proposed development. Surrounding uses include detached and semi-detached residential and commercial to the north, low rise office uses to the south, a mid-rise office complex to the east, and light industrial/office uses to the west.

The purpose of the application is to subdivide the subject lands to permit the development of a mixed-use community consisting of office, residential and mixed-use buildings, a modified grid network of public and private streets, and a park. The proposed public street has a width of 26 metres and runs east-west along the southern edge of the site, connecting March Road and Hines Road. The proposed private street runs north-south between the central portion and eastern portion of the site, connecting with the proposed east-west public street and Terry Fox Drive.

Related Planning Applications

D02-02-22-0108 (Zoning By-law Amendment)

Roadway Modifications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date a decision will be made by the Planning, Real Estate and Economic Development Department on the Plan of Subdivision application is June 18, 2024.

Submission Requirements

If a person or public body would otherwise have the ability to appeal the decision of the City of Ottawa but does not make oral submissions at a public meeting, if one is held, or make written submissions to the City of Ottawa in respect of the proposed plan of subdivision before the approval authority gives or refuses to give approval to the draft plan of subdivision, the person or public body is not entitled to appeal the decision to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting, if one is held, or make written submissions to the City of Ottawa in respect of the proposed plan of subdivision before the approval authority gives or refuses to give approval to the draft plan of subdivision, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-16-23-0020 in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Stream Shen, Development Review Planner
Planning, Real Estate and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 24488
stream.shen@ottawa.ca

Résumé de la proposition de plan de lotissement

Propriétaire : March and Main Developments Inc. et 591-595 March Road Developments Inc.

N° de dossier : D07-16-23-0020

Date limite des commentaires : 28 mars 2024

Requérant : Novatech

Urbaniste : Stream Shen

Adresse du requérant : 240, promenade Michael Cowpland, Ottawa (Ontario)

Quartier : 4 – Kanata Nord

Courriel du requérant : j.ireland@novatech-eng.com

Conseillère du quartier : Cathy Curry

N° de tél. du requérant : 613-254-9643

Emplacement

555, 591, 595 et 603, chemin March

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de plan de lotissement ayant pour objet de permettre l'aménagement d'une collectivité polyvalente constituée d'immeubles de bureaux, résidentiels et polyvalents, desservie par un réseau maillé modifié de rues publiques et privées et disposant d'un parc.

Détails de la proposition

L'emplacement visé se trouve à l'angle sud-ouest du chemin March et de la promenade Terry-Fox, dans le quartier économique de Kanata-Nord. Il est composé de quatre propriétés, les 555, 591, 595 et 603, chemin March, et couvre une superficie combinée d'environ 5,56 hectares. Ces propriétés sont actuellement occupées par trois bâtiments : un immeuble commercial de plain-pied au 555, chemin March, un centre commercial linéaire de plain-pied au 591, chemin March et un immeuble de bureaux de deux étages au 603, chemin March. Le 595, chemin March est vacant. Les bâtiments présents seront démolis afin de permettre l'aménagement proposé. Aux alentours, on retrouve des habitations et des commerces isolés et jumelés au nord, des immeubles de bureaux de faible hauteur au sud, un complexe de bureaux de hauteur moyenne à l'est ainsi que des utilisations d'industrie légère et de bureau à l'ouest.

La demande a pour objet de lotir les terrains visés afin de permettre l'aménagement d'une collectivité polyvalente constituée d'immeubles de bureaux, résidentiels et polyvalents, desservie par un réseau maillé modifié de rues publiques et privées et disposant d'un parc. La rue publique proposée, large de 26 mètres, longera la bordure sud de l'emplacement dans un axe est-ouest et reliera les chemins March et Hines. La rue privée proposée, aménagée dans un axe nord-sud, reliera le centre et l'est de l'emplacement, et viendra rejoindre la rue publique est-ouest proposée et la promenade Terry-Fox.

Demandes d'aménagement connexes

D02-02-22-0108 (modification du Règlement de zonage)

Modifications aux chaussées

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique rendra sa décision à l'égard de la demande d'approbation de plan de lotissement, est fixée au 18 juin 2024

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public est en mesure d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa, mais ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, le cas échéant, ni d'observations écrites à la Ville d'Ottawa à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, le cas échéant, ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

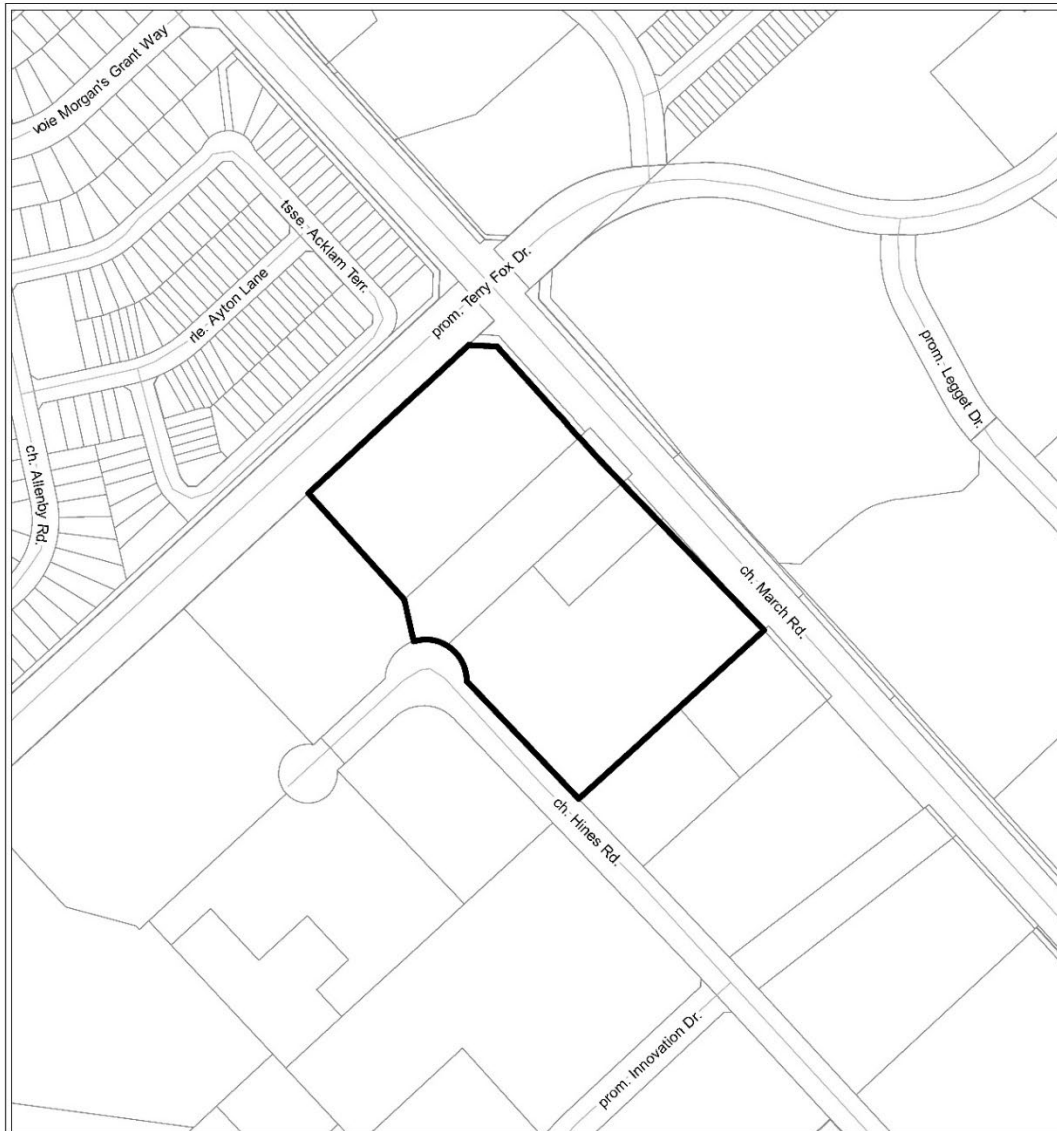
Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-16-23-0020 dans la ligne objet.
 - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.



Evode Rwagasore, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 16483
evode.rwagasore@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION PLAN OF SUBDIVISION / PLAN DE LOTISSEMENT	
D07-16-23-0020	23-1203-L	555, 591, 595, 603 ch. March Rd.	 <small>NOT TO SCALE</small>
I:\CO\2023\Subdivision\March_503_591_595_603			
<small>Parcel data is owned by Terramet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small>			
<small>Les données de parcelles appartiennent à Terramet Entreprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CE CI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE.</small>			
REVISION / RÉVISION - 2023 / 12 / 27			